



RISQUE ÉLEVÉ D'INCENDIE

Le département du Morbihan est placé en vigilance orange canicule par Météo-France depuis ce mardi 7 juillet 2026 à 12 h. Les prévisions météorologiques pour les prochains jours confirment un épisode de chaleur intense et durable. Les températures maximales devraient atteindre 35 à 38 °C dans l'intérieur des terres et 30 à 35 °C sur le littoral et les îles. Les températures nocturnes seront également en hausse, avec des minimales dépassant progressivement les 20 °C, limitant le rafraîchissement nocturne.

Afin de préserver la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement, le préfet du Morbihan a pris plusieurs arrêtés renforçant les mesures de prévention.

Les mesures suivantes sont mises en œuvre :

- **Interdiction** dans l'ensemble de notre département de **l'utilisation des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques de toutes catégories.**
- **Interdiction de la consommation d'alcool sur la voie publique** le jeudi 9 juillet 2026, afin de prévenir les troubles à l'ordre public à l'occasion du quart de finale France - Maroc de la coupe du monde de la FIFA 2026 dans un contexte de fortes chaleurs.
- **Renforcement des mesures de protection des espaces forestiers** par la fermeture des massifs les plus exposés au risque d'incendie. Un arrêté préfectoral régleme ainsi l'accès aux massifs forestiers et certaines activités en forêt dans 63 communes du Morbihan comportant des massifs forestiers classés à risque de feu de forêt.

Au regard des risques de départ de feu et de propagation d'incendie sur le territoire de la commune sous l'effet notamment des vents thermiques, le maire va publier un arrêté d'**interdiction des barbecues** et autres systèmes de cuisson ou de réchauffement d'aliments sur tout le périmètre de l'île-aux-Moines, y compris sur les propriétés privées jusqu'à la levée de l'interdiction préfectorale. Cette interdiction concerne évidemment les organisateurs d'événements et notamment les mariages.

Les **fumeurs** sont bien sûrs invités à la plus grande **prudence** et n'éteindre et ne se débarrasser de leurs mégots que dans les réceptacles prévus à cet usage ou dans leurs cendriers personnels. Nous avons récemment eu à déplorer un départ de feu au bois d'Amour.



L'engagement de nos Sapeurs Pompiers et de la Réserve Communale de Sécurité est total et je les en remercie encore. Je sais pouvoir compter sur la responsabilité de chacun des résidents de l'île pour respecter les consignes élémentaires qui figurent dans cette « Petite Gazette » et dans l'arrêté à venir.

VIGILANCE CANICULE

- **Maintenez votre logement frais** (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais).
- **Buvez régulièrement et fréquemment de l'eau** sans attendre d'avoir soif.
- **Mangez en quantité suffisante** des plats légers et riches en eau.
- **Rafrâchez-vous** et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour.
- Passez si possible **2 à 3 heures par jour dans un lieu frais** (cinéma, supermarché...).
- **Évitez de sortir** et les activités avec effort aux heures les plus chaudes.
- Limitez votre consommation d'alcool.
- Préférez les endroits frais ou ombragés.
- **Prêtez attention aux gens autour de vous.**
- En cas de malaise, fortes fièvres ou propos incohérents, **appelez le 15.**

Le **numéro vert Canicule** info service est joignable au **08 00 06 66 66** de 9h à 19h (appel gratuit depuis la France métropolitaine).

ALERTE EAU POTABLE

Réduction de tous les prélèvements en eau et interdiction des activités impactant les milieux aquatiques. Restrictions d'arrosage, de remplissage et de vidange des piscines, de lavage des véhicules et d'irrigation de cultures.

- **Arrosage** des pelouses, massifs fleuris... : **Interdit de 8h à 20h**, des potagers interdit de **10h à 20h**.
- **Remplissage**, vidange des piscines privées (enterrées et hors sol), y compris < 1 m³ : **Interdit**
- **Nettoyage** des bâtiments et leurs abords, des véhicules et des bateaux : **Interdit**

Le feu d'artifice du 13 juillet est donc **annulé** et reporté à une date à fixer
L'animation musicale sous la direction de « DJ PAT' » **est maintenue**

À RETENIR !

Vendredi 10 juillet : Concert Les 2 Manches, La Girouette, 19h
Du 10 au 14 juillet : Exposition de Kllou, Mick et Carroll Abott, salle annexe
Samedi 11 juillet : Concert d'Olivier Rech, chapelle ND d'Espérance, 18h
Lundi 13 juillet : Festival du conte de Baden, cromlec'h, 17h
Lundi 13 juillet : Bal, place du Marché
Du 15 au 18 juillet : Exposition d'Etienne Dehau, salle annexe
Vendredi 17 juillet : concert des Escales Musicales, église, 20 h
Vendredi 17 juillet : Initiation à la dégustation de vin, la Girouette
Dimanche 19 juillet : Portes ouvertes à la caserne des pompiers
Lundi 20 juillet : Réunion des bénévoles festival des Insulaires, 16h salle du conseil
Du 19 au 21 juillet : Exposition de Kathia Ehanno et Michel Désiré, salle annexe
Du 19 au 21 juillet : Exposition du club des Sages dans leur salle
Du 22 au 25 juillet : Exposition d'Adeline Meilliez, salle annexe
Vendredi 24 juillet : Dégustation de vins et concert Nomad, La Girouette, 19h
Dimanche 26 juillet : Bric à brac de l'APEL, place du Marché

Lundi 27 juillet : Concert duo violoncelle et accordéon, église, 17h
Du 27 au 31 juillet : Exposition de Marthe Vitrac, salle annexe
Mercredi 29 juillet : Concert passion coco, La Girouette, 20h30
Du 31 juillet au 3 août : Festival Passeurs de Films, château du Guéric
Du 1^{er} au 5 août : Exposition de Mathieu Malaud, salle annexe
Du 6 au 10 août : Exposition d'Adeline Weber Guibal, salle annexe
Vendredi 7 août : Régate Tro Enez par le Comité des fêtes et régates
Vendredi 7 août : Concert The Group, La Girouette, 19 h
Vendredi 7 août : Concert des Escales Musicales, église St Michel, 20h
Dimanche 9 août : Fête de la mer, pointe du Trec'h
Du 10 au 13 août : Festival Théâtre en Herbe, dans la cour du Rinville